

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR LORS DE VOTRE CANDIDATURE EN  
MASTER 1 ARTS ET CULTURES VISUELLES (ACV)**

**RENTREE UNIVERSITAIRE 2022-2023**

1. **Une lettre de candidature dactylographiée** faisant ressortir vos motivations et éventuellement, votre projet professionnel (maximum 2 pages)
2. Un **CV** dactylographié détaillé
3. Diplôme de Licence ou attestation de réussite
4. Dernier diplôme obtenu
5. Relevé de notes de l'année en cours
6. Relevé de notes de la L3
7. Diplômes obtenus à l'étranger : copies et traductions officiellement certifiées conformes des diplômes obtenus (décret n° 2001-899 du 01/10/2001)
8. Pour les candidats de nationalité étrangère : une attestation certifiant l'obtention d'un niveau B2 en langue française (DELF B2)
9. **Elèves issus de Classes Préparant aux Grandes Ecoles** : une attestation de validation de **180 ECTS**, l'avis favorable du conseil de classe pour la formation demandée ainsi que l'attestation du parcours de formation et son annexe descriptive
10. Un justificatif de niveau C1 en langue anglaise (ou au minimum niveau B2)
11. Attestation(s) de stage
12. Expériences professionnelles
13. Projet de recherche
14. Choix de parcours (document à télécharger sur E-candidat)